



Futsal U13-U15



Pour retrouver les dates et les lieux de cette formation, dirigez-vous directement sur notre site internet : <https://artois.fff.fr/>

Le public

- Accompagnateurs d'équipes
- Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner au Futsal
- Educateurs, entraîneurs

Les objectifs



- Encadrer les jeunes de U13 à U15 pour la pratique du Futsal (Préformation)
- Développer le Futsal dans tous les clubs et collèges, en salle ou sur des terrains extérieurs dédiés à la pratique, avec des jeunes joueurs / joueuses

Pré-requis à la certification

Le candidat doit au moment de son inscription en formation doit :



- Etre licencié(e) FFF
- Sous licence U17 ou 16 ans révolus



Programme

Concevoir et mettre en place un programme pédagogique de Perfectionnement au Futsal à destination du public U13 à U15 :

- Prendre en compte les caractéristiques des publics
- Mettre en place des contenus adaptés

Conduire des séances de perfectionnement au Futsal :

- Optimiser l'organisation matérielle de la séance
- Présenter et animer la séance
- Apporter les correctifs et aménagements nécessaires

Encadrer une équipe en toute sécurité, dans différentes formes de rencontres :

- Remplir les tâches administratives liées à la rencontre
- Apporter des conseils en cours de match
- Optimiser les rotations des joueurs
- Préparer l'équipe pour les rencontres
- Entretenir un climat favorisant l'esprit sportif
- Arbitrer une rencontre de Futsal

Organiser des actions en relation avec le projet du club

- Mobiliser des créneaux et des surfaces pour la pratique du Futsal
- Organiser des opérations promotionnelles

Pédagogie de l'action :

- Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs,
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation



INFORMATION

Complémentaire :

- Délivrance d'une attestation de participation, suite aux 16h de formation du module U13-U15
- Possibilité de s'inscrire au module U18-Séniors à l'issue du module U13-U15
- La certification est décalée. Pour valider CFI futsal, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :
 - D'avoir suivi les deux modules du Certificat de Spécialité concerné, et ce sans limite de temps
 - D'être sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus à la date de la certification

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.

La certification comporte :

1. Une mise en situation pédagogique de 15 min assortie d'un entretien de 15 min autour de la séquence réalisée (*Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation*)
2. Un oral de 15 min maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15 min maximum avec le jury/

L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances en futsal, dont une tutorée.

Pour vous inscrire à cette formation, vous aurez besoin de fournir :

- Attestation responsabilité civile
- Certificat médicale
- Autorisation pour mineur(e)
- Photo d'identité
- Pièce d'identité